

## Déremboursement des médicaments symptomatiques de la maladie d'Alzheimer : le grand leurre

La Fondation Vaincre Alzheimer juge infondé le déremboursement de ces traitements.

A l'heure du déremboursement, argumenté par de nombreuses contre-vérités, la Fondation Vaincre Alzheimer souhaite recentrer le débat sur cinq faits scientifiques fondamentaux et bien réels.

### **1- Les médicaments symptomatiques de la maladie d'Alzheimer : de quoi s'agit-il ?**

Ces médicaments ont pour cible de favoriser la transmission entre les neurones, grâce au neurotransmetteur "acétylcholine". En effet, plusieurs études scientifiques ont démontré que le taux d'acétylcholine dans le cerveau des malades d'Alzheimer diminuait fortement. L'objectif de ces médicaments est de faciliter la communication entre les neurones. Cette amélioration a donc un effet sur les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Mais ces médicaments ne permettent pas de guérir la maladie.

### **2- L'efficacité de ces traitements a été démontrée dans de multiples études scientifiques**

De nombreuses études scientifiques prouvent l'efficacité de ces médicaments sur la cognition, les activités de la vie quotidienne et le comportement (agressivité, apathie). Leur efficacité est certes modeste, mais elle est significative. Récemment, cette efficacité a été confirmée sur du long terme par une étude académique DOMINO\* qui n'impliquait aucun laboratoire pharmaceutique. Cette étude a montré que les patients traités évoluaient moins rapidement que les patients non traités. Les scientifiques ont également montré que l'arrêt du donépézil augmentait le risque d'institutionnalisation des malades dans les 12 premiers mois. Cette récente étude n'a pas été prise en compte dans le rapport de la commission de transparence de la HAS.

*\*Howard R, et al. "Nursing home placement in the Donepezil and Memantine in Moderate to Severe Alzheimer's Disease (DOMINO-AD) trial: secondary and post-hoc analyses". Lancet Neurol. 2015 Dec;14(12):1171-81.*

### 3- Une prétendue dangerosité, non avérée

Comme tous les traitements actifs, les traitements symptomatiques de la maladie d'Alzheimer peuvent avoir des effets secondaires. Mais ces effets secondaires peuvent être anticipés et prévenus: il est indispensable de vérifier l'absence de contre-indications et d'interaction avec les autres traitements avant de les prescrire. C'est le travail quotidien des spécialistes que de le faire, avec le médecin traitant. Si le rapport bénéfico-risque est défavorable, le traitement est simplement interrompu ou évité.

### 4-Le guide parcours de soins de la HAS n'est pas une alternative aux médicaments symptomatiques

Le 25 mai dernier, la Haute Autorité de Santé (HAS) a publié un guide pour le diagnostic et le parcours de soins de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Les thérapies non médicamenteuses et la prise en charge médico-sociale sont essentielles au parcours de soin. Il ne s'agit toutefois pas d'une alternative aux traitements médicamenteux, mais d'un traitement complémentaire.

### 5- L'avis de nos spécialistes est à prendre en compte !

Cinq sociétés savantes représentant les neurologues, gériatres, gérontologues, psychogériatres et psychiatres de la personne âgée appellent à "un nouvel examen des résultats scientifiques internationaux sur le sujet avant de prendre une décision qui isolerait la France et serait délétère pour les patients et leur entourage." La Fondation Vaincre Alzheimer soutient fortement cette requête.

Face à une telle décision, la Fondation Vaincre Alzheimer, en tant qu'acteur majeur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer en France, se voit dans l'obligation de **rappeler les faits scientifiques** relatifs aux médicaments symptomatiques de la maladie d'Alzheimer. Ces constatations démontrent en effet que la décision du déremboursement s'appuie sur des arguments biaisés.

La Fondation Vaincre Alzheimer reste résolument du côté de la recherche médicale et d'une meilleure prise en charge des personnes malades. Elle s'engage dans la transmission des connaissances et contribue activement à la synergie entre médecine, recherche et patients.

---

## Qui est la Fondation Vaincre Alzheimer ?

Créé en 2005, la Fondation Vaincre Alzheimer (ancienne association LECMA) poursuit deux missions principales : le financement de la recherche scientifique d'excellence et la sensibilisation du public sur la maladie d'Alzheimer.

Vaincre Alzheimer est habilitée à recevoir des legs, assurances vie et donations.

FONDATION VAINCRE ALZHEIMER • RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE • SIRET : 483 041 315 00019

## SOUTENIR LA RECHERCHE : LE COEUR D'ACTION DE LA FONDATION

Depuis ses origines, **la Fondation Vaincre Alzheimer mise sur la recherche d'excellence** par sélection rigoureuse et éclairée des programmes de recherche médicale financés dans des institutions publiques françaises. Depuis sa création, l'organisation a contribué à des avancées majeures dans ce domaine.

Sa collaboration avec un réseau international d'associations lui permet de sélectionner les meilleurs programmes de recherche français grâce à la **concertation de chercheurs experts français et internationaux**. L'éclairage de ce conseil scientifique bénévole garantit une vision très actuelle des avancées et des besoins de la recherche mondiale, **un gage de sérieux et d'excellence**.

A ce jour, la Fondation a déjà **financé plus de 500 chercheurs** pour un montant de **plus de près de 5 millions d'euros**.

## INFORMER LE PUBLIC : UNE NECESSITE

La Fondation Vaincre Alzheimer est également portée par la volonté de **mettre à disposition du public une information fiable, précise et de qualité** au sujet de la maladie d'Alzheimer. Dans un monde où Alzheimer reste encore largement méconnue et suscite l'incompréhension, la Fondation Vaincre Alzheimer souhaite **combattre la stigmatisation associée à cette maladie** par l'information.

Rendre accessible au grand public les mécanismes scientifiques complexes de la maladie est indispensable aux yeux de la Fondation qui souhaite **sensibiliser le public à l'importance d'un diagnostic précoce** et à une hygiène de vie permettant de retarder la maladie.

Parce que **s'informer est déjà une manière d'agir**, la Fondation Vaincre Alzheimer s'engage et prône l'importance de l'information dans le combat contre la maladie.

---

## Contact Presse

Catherine Silva, Responsable communication et webmarketing  
Tél. : 0182834820  
Email : [c.silva@vaincrealzheimer.org](mailto:c.silva@vaincrealzheimer.org)

Pour plus d'informations : **[www.vaincrealzheimer.org](http://www.vaincrealzheimer.org)**

Vaincre Alzheimer est habilitée à recevoir des legs, assurances vie et donations.

FONDATION VAINCRE ALZHEIMER • RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE • SIRET : 483 041 315 00019